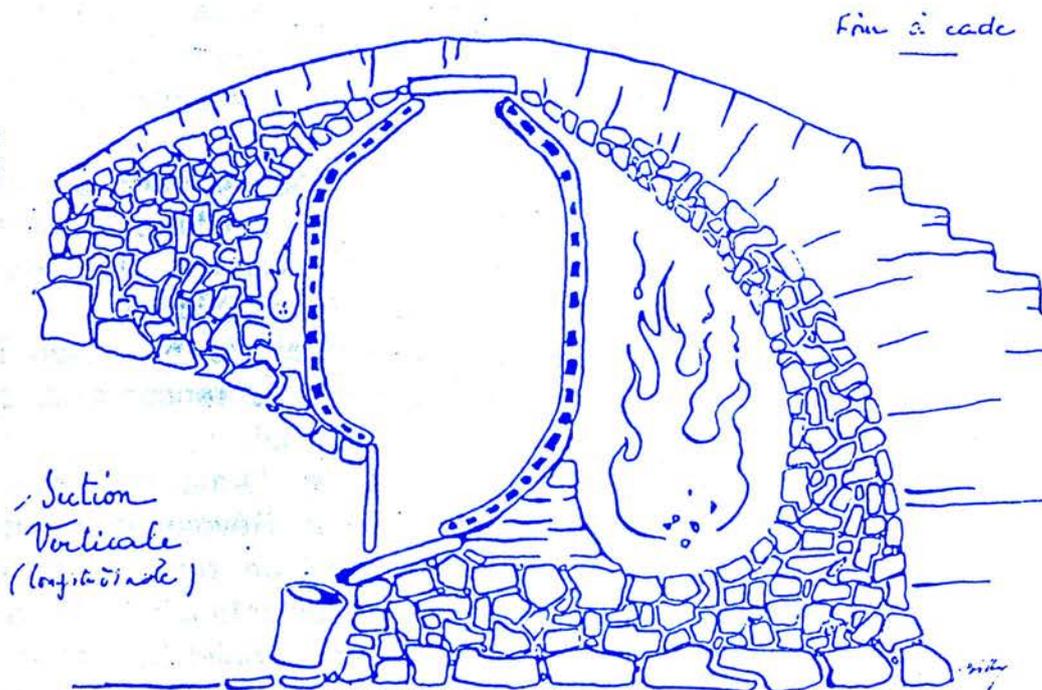


SOCIETE DES AMIS DU VIEUX REVEST ET DU VAL D'ARDENE

SOMMAIRE :

- Editorial
- Le terrible incendie du Mont-Caume d'août 1906 (suite et fin)
- A l'époque de l'économie rurale
- Jules VERNE : à la découverte d'un arrière-grand-père
- L'habitat préhistorique du Revest et de la vallée
- Les fours à cade en Provence



Editorial

Ainsi que nous l'avions promis, le bulletin n°10 a eu un caractère un peu exceptionnel pour fêter notre troisième anniversaire. Grâce à une conjugaison de moyens avec le Syndicat d'Initiative, nous avons pu éditer une plaquette "Promenade dans les rues du Village", véritable visite guidée du Revest, pour commencer à répondre à la demande exprimée au cours de l'été 1988 par les visiteurs accueillis par notre permanence quotidienne.

Nous souhaitons que la distribution de cette "promenade" soit également une occasion de rencontre entre Revestois des différents quartiers.

Pour ce bulletin n°11, nous en terminerons avec l'incendie du Mont-Caume de 1906 par des documents originaux tirés des archives municipales et nous publions plusieurs contributions aimablement rédigées par des " Amis " de divers horizons.

Merci à Mr **VERNE Jean**, habitant la vallée de Dardennes, pour sa réflexion sur Jules VERNE, merci à **Edouard FOUSSE** de nous dire sa nostalgie d'une autre époque, c'est un sentiment bien humain, merci au **Docteur PORTE** d'avoir bien voulu nous résumer les résultats d'une longue recherche sur les " fours à cade ". C'est un signe de la vitalité de notre association qu'elle puisse trouver de tels collaborateurs et c'est un grand honneur que nous fait Mr **Jean-Batiste JOUBERT**, membre de l'Académie du Var, en prenant la plume à notre intention.

Mr **JOUBERT**, Docteur en Droit, commissaire en chef de la Marine (E.R.) a participé comme responsable à de nombreuses fouilles dans le Var, a dirigé plusieurs services de la direction des Monuments Historiques et des Sites et publié des études d'archéologie.

Le commissaire **JOUBERT** est connu pour son immense simplicité qui le fait apprécier de tous ceux qui le rencontrent, ainsi ces Revestois qui nous ont chaleureusement parlé de lui.

Au cours de ces derniers mois, les "Amis du Vieux Revest" ont beaucoup travaillé pour le bicentenaire de la Révolution Française. Le résultat de ce travail se lira notamment dans un ouvrage publié sous l'égide de la "commission extra-municipale du bicentenaire", à paraître en juin 1989. Un livre qui présente un tableau très complet du Revest à la fin du XVIII ème siècle et qui intéressera tous les "Amis" de notre commune..

A bientôt donc !

Charles AUDE

L'INCENDIE DU MONT-CAUME D'AOUT 1906

(suite et fin)

Dans les numéros 7 et 9 des bulletins des Amis du Vieux Revest ont été publiés 2 articles de Mr LACROIX rédigés à partir des articles du Petit Var sur les circonstances de cet incendie et sur les victimes ROUGON, DAVAYAT et GABRIEL.

Nous avons retrouvé dans les archives communales 3 documents que nous reproduisons sur les suites de cet incendie et plus particulièrement sur l'érection du monument de la place LECLERC.

Il ne nous est malheureusement pas possible compte tenu de leur mauvaise qualité de reproduire 2 photos prises lors de l'inauguration de ce monument le 25 août 1907 que possède Mr Alphonse SAUVAIRE, maire honoraire du Revest, petit-fils de Mr Eugène CHAIX, Président du comité d'érection de ce monument.

Notre témoignage sur cet évènement aura en tout cas été émouvant jusqu'au bout.

Pose d'une pierre
Commemorative.

Mr. Durand, adjoint, président, propose d'ériger au Mont Caume une pierre tumulaire à l'endroit même où ont péri, victimes du feu, les malheureux soldats commandés pour combattre l'incendie.

Cette pierre en forme de pyramide tronquée portera l'inscription : Le Revest.

A la mémoire

de
Rougon, Davayat et Gabriel

du 111^e de ligne

victimes de l'incendie

du Mont Caume

(23 août 1906)

Les frais qu'occasionnerait l'érection de ce monument commémoratif seraient couverts par une souscription publique et par la Commune.

Le Conseil approuve cette proposition à l'unanimité et décide d'ouvrir des listes de souscription.

Inauguration

du monument élevé sur la place du M^t. Caume à la mémoire des soldats morts dans l'incendie du Mont Caume
du 23 août 1906

L'an 1907, le 25 août à deux heures du soir, a eu lieu au Revest l'inauguration du monument élevé par souscriptions publiques, à la mémoire des soldats du 111^e régiment de ligne Rougon, Davayat et Gabriel, morts dans l'incendie du M^t. Caume du 23 août 1906

Assistaient à la cérémonie :

Le Conseil municipal du Revest, au complet,

Le Comité d'érection composé de M. M. Mciffret Pierre, maire, président d'honneur, Hermitte Séverin, conseiller municipal, président, Chais Eugène, ouvrier du port, trésorier, Antiqu Antoine, cultivateur, secrétaire;

Fillol secrétaire de la Mairie, Mciffret François, garde champêtre, Isnard Cyrille appariteur.

Un piquet du 111^e de ligne, sous les ordres du Commandant Fabre;

M. Ferrero, député de la première circonscription de Coulon.

M. M. Charlois, conseiller général et Mounin, conseiller d'arrondissement du 4^e Canton de Coulon;

M. Legon, maire de la Valette et son adjoint;

M. Champagne, délégué de la municipalité de Coulon;

M. Fabre, délégué de la Seyne

M. Hermitte, adjoint spécial du Broussan, commune d'Evénos;

Les représentants de la presse locale, etc.

Le cortège formé à 2 heures à la Mairie s'est rendu sur la place où s'élève le monument et dans laquelle une foule considérable s'était massée.

Au milieu du plus profond silence et d'une voix émue, M. Heiffret Pierre, maire du Revest a prononcé l'allocution suivante :

« Citoyens, Citoyennes,

« Un an s'est écoulé depuis le jour où un incendie de si-

« mistre mémoire dévorait les pentes boisées du Mont-Caume, faisant
« trois malheureuses victimes parmi les troupes commandées pour aviter
« le terrible fléau.

« Bougon, Davayat, Gabriel, du 111^e de ligne, périssaient
« dans les flammes sous les yeux de leurs camarades impuissants
« et consternés.

« Une pareille mort ne pouvait tomber dans l'oubli.

« Le Conseil municipal du Revest, animé d'un sentiment de
« pitié et de regret à l'égard de ces enfants infortunés a voulu léguer
« à la postérité l'exemple de leur dévouement. Il a pris l'initiative
« louable d'élever en leur honneur une pierre commémorative. C'est
« ce souvenir pieux que nous inaugurons aujourd'hui, anniversaire
« de l'épouvantable catastrophe.

« Ce modeste monument que le Revest dédie à la mémoire
« de Bougon, Davayat, Gabriel est l'œuvre de la reconnaissance
« publique et restera le souvenir vivant du noble sacrifice de ces vic-
« times du devoir.

« Au nom du Conseil municipal j'adresse, aux généreux
« souscripteurs qui, par leurs dons, ont contribué à l'érection du
« monument, aux membres du Comité et aux ouvriers, dont
« l'activité et le labeur ont permis de mener à bonne fin cette œuvre
« de souvenir, mes plus chaleureux remerciements.

« J'adresse également l'expression de ma vive reconnaissance
« à notre sympathique député, à M.M. les Maires, mes collègues, |
« aux officiers et soldats du 111^e ligne, à tous les citoyens qui, par
« leur présence ont tenu à rehausser l'éclat de la cérémonie d'au-
« jourd'hui..

« Et maintenant, citoyens et habitants du Revest, cette
« pierre, je la place sous votre sauvegarde, je vous la confie, persuai-
« dé d'avance qu'elle sera pour vous un objet de vénération et de
« respect et que vous veillerez sur elle avec un soin jaloux. » *fin*

Ont ensuite pris la parole :

M.M. le Commandant Fabre au nom du 111^e ligne ;
Ferreiro, député, au nom de la première circonscrip-
tion de Boulon ;

Champagne, au nom de la ville de Boulon ;

Fabre au nom de la ville de la Seyne (mentionons ici
que la Seyne a offert une magnifique couronne d'immortelles qui a été déposée
au pied du monument.)

Chaix au nom du Comité d'exécution.

Les discours prononcés, le cortège s'est rendu sur la
place Meiffret où un vin d'honneur a été offert aux invités.

La foule profondément émue de cette touchante
manifestation se retire avec calme et recueillement.

La cérémonie prend fin à 4 heures.

Le Maire,



[Handwritten signature]

Récompense
au garde Champêtre
Meiffret

M. le Président s'exprime ainsi :

Messieurs

Lors de votre dernière réunion, le 6 septembre dernier, le regretté collègue Cyarra fit au Conseil une proposition qui tendait à demander à M. le Ministre de l'Intérieur une médaille d'honneur en faveur du garde champêtre Meiffret de notre commune et du brigadier forestier Payran de Boulon en récompense des services signalés que ces agents avaient rendus pendant l'incendie du Haut Caume (23, 24, 25 août) qui coûta la vie à trois malheureux soldats.

A l'unanimité cette proposition fut prise en considération et un dossier fut formé en vue de donner suite à votre décision.

M. l'Inspecteur des forêts n'ayant pas donné un avis favorable en ce qui concerne Payran, nous n'avons pas cru devoir poursuivre pour ce fonctionnaire la réalisation de votre vœu.

Mais il ne doit pas en être de même pour le garde Meiffret sur le compte de qui l'Administration des forêts n'a pas à donner son avis.

Vous avez comme moi, tous été témoins de l'activité et du zèle qu'a déployés notre garde champêtre. Une telle conduite, en des circonstances aussi périlleuses et aussi pénibles, mérite une juste récompense.

C'est pourquoi je viens vous prier de renouveler la demande que vous fîtes en septembre.

Le Conseil,

Où l'exposé de M. le Président, est d'avis qu'une récompense soit accordée au garde Meiffret et à cet effet, il sollicite de M. le Ministre de l'Intérieur une médaille d'honneur en sa faveur.

République Française
Ministère de l'Intérieur.
Paris le 19 janvier 1907.
Monsieur.
Le Préfet du Var m'a signalé le dévouement dont vous avez fait preuve le 23 août 1906 en combattant un incendie de forêt.

Je me félicite de vous adresser, au nom du Président de la République, un éloge mérité et qui sera mentionné au Journal Officiel.

Recevez Monsieur l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur.

Signé : Clémenceau.

A Monsieur Meiffret François
Alexis, garde champêtre
au Revet.

(Signatures)
Meiffret
Meiffret
Meiffret

A L' EPOQUE DE L' ECONOMIE RURALE

par Edouard FOUSSE

Au 19 ème siècle, et même au début du 20 ème, on pratiquait encore dans notre commune, l'élevage du ver à soie, qui est la chenille du papillon du mûrier, " le bombyx ". Cela était d'autant plus facile qu'il existait dans la périphérie communale le seul aliment de consommation de ce ver : la feuille du mûrier. Cet arbre dont le feuillage est abondant et verdoyant se trouvait en grande quantité aux Olivières et à Tourris dont la longue et grande allée qui conduit au château en est bordée. Au village, hélas, il ne reste que peu d'exemplaires que l'on peut voir, dans la cour de Madame LAURE, face au château, ainsi qu'à l'entrée du chemin du vieux colombier face à l'ex-moulin à huile (la Beaudévigne).

Cet élevage ne nécessitait pas un grand travail : approvisionner les vers en feuilles de mûrier et nettoyer leurs déjections. Aussi les enfants s'amusaient et s'intéressaient en faisant leur petit élevage dans une boîte quelconque. Il se pratiquait de façon plus importante du côté de Tourris et des Olivières dans des petites magnaneries sur des claies disposées à cet effet. Quand les cocons de soie étaient récoltés, ils étaient vendus à un grossiste d'Ollioules. Cela faisait un petit rapport à ces Revestois, ce qui améliorait quelque peu l'ordinaire. Si cette petite industrie artisanale a disparu, on peut regretter encore plus la disparition des mûriers dont la plantation avait été encouragée sur le territoire de notre commune. Cet arbre, dont le feuillage nourrit les vers à soie, devient un arbre de décoration par une taille savante. Souvent on en plaçait au moins un devant la terrasse de sa "bastide". C'est une image que l'on voit encore dans notre département, par l'exemple aux " trois mûriers " , à Saint Jean du Var, à la sortie de Toulon.

Une autre petite industrie a aussi disparu : les fabriques de couronnes d'immortelles. Une se trouvait au 7ème moulin de Dardennes, une autre à l'entrée du chemin de ronde des "baniers" à Saint Pierre , dans un grand hangar. Les restanques revestaises plantées de ces fleurs jaunes les approvisionnaient.

Toutes ces petites choses qui composaient une partie de l'image de notre commune se sont éteintes.

Le progrès s'est manifesté par des produits de remplacement. Le moins que l'on puisse dire est que l'image n'est pas toujours si belle.



JULES VERNE : à la découverte d'un arrière-grand-père

par Jean VERNE

Me demander de parler spontanément de mon ancêtre, c'est se résigner à un long silence, car disparu il y a plus de 80 ans, Jules VERNE est pour son arrière-petit-fils comme HUGO, DUMAS ou BALZAC un nom illustre, une légende, mais pas un souvenir.

Certes mon père qui l'a connu au cours des 12 dernières années (1892 à 1905) a dû m'en parler, mais, enfant, ces histoires ne s'ancrent pas dans ma mémoire, et, il faut le dire, les romans de cet illustre ancêtre m'ennuyaient.

Aujourd'hui, à 25 ans, je découvre Jules VERNE comme n'importe qui et me surprend à me passionner pour son oeuvre. Cette admiration nouvelle n'a rien de "sentimental", mais est réellement la révélation d'une pensée universelle et tellement humaine qu'elle n'a pas d'âge.

Fort des nombreuses biographies, articles et revues parues sur l'auteur le plus traduit du monde, voici un rapide portrait de l'homme qu'était Jules VERNE. Cette esquisse reste volontairement superficielle: chaque homme garde à jamais son mystère.

Silencieux et fermé avec les inconnus, aimable et spirituel pour les amis, impulsif, imaginatif, angoissé, intrépide, Jules VERNE avait un goût profond pour la solitude et la force de volonté. Ses passions implosaient, et ne se révélaient que dans ses oeuvres, comme un révolutionnaire souterrain.

Sa jeunesse fut des plus banales et le seul relief qu'il y mit, fut une escapade sur un navire dans le port de Nantes. Qu'il ait eu 11, 13 ou 17 ans, cet incident mineur fut exploité comme la clé de son génie, de manière aberrante plus tard. Gommant cette aventure pour ne garder du jeune Jules VERNE que la probable réalité d'un garçon passionné mais calme de comportement, qui lit beaucoup et travaille normalement en classe. Il nourrira dès sa jeunesse trois passions: la liberté, la musique et la mer.

A la fin de son adolescence, il aimera sa cousine Caroline avec ardeur, ardeur que l'on tempèrera en l'expédiant finir ses études de droit à Paris. Il a 19 ans. De ses amours de jeunesse, on retiendra aussi Herminie et Laurence pour qui il écrit de très nombreux poèmes. Amours déçus: les deux jeunes filles se marient.

Au cours de ces dix années parisiennes de célibataire, il mènera de front ses études de droit (il sera avocat) et ses recherches littéraires orientées surtout vers le théâtre. Il écrira plus de 30 pièces et de nombreuses nouvelles, obtenant peu de succès. Pour vivre,

il sera pendant 2 ans secrétaire du Théâtre Lyrique mais se liera avec nombre de jeunes intellectuels et artistes.

En 1856, il rencontre Honorine, une jeune veuve avec deux enfants. Jules VERNE tombe amoureux, et, écoutant à la fois le cœur et la raison (il va avoir 30 ans), il l'épouse en 1857. En 1861 naît son seul enfant, Michel. Il travaille alors à un certain " Voyage en ballon " qu'il propose à l'éditeur Jules HETZEL, en 1862.

HETZEL cherchait alors un écrivain pour une collection qui mêlerait la science et les découvertes techniques à un roman d'aventure. Ce " Voyage en ballon " correspond à ce projet, et après de multiples remaniements, il paraît en 1863 sous le titre " Cinq semaines en ballon ". C'est un succès immédiat, et un contrat lie dès lors les deux Jules. VERNE connaîtra la route de la célébrité, HETZEL, celle de la fortune. Collaboration étroite mais pas sans points noirs, les spécialistes d'aujourd'hui jettent la pierre sur l'éditeur qui empocha huit fois plus que l'écrivain sur chaque roman, et qui établit une censure exagérée, exigeant de la part de Jules VERNE de grands remaniements. Mais sans l'idée des "Voyages extraordinaires" d'HETZEL, parlerait-on encore de Jules VERNE ?

45 années de gloire littéraire finiront d'accomplir Jules VERNE. 45 années de lutte avec un fils instable, qu'il ne comprendra jamais et qui l'enfermeront de plus en plus dans le travail d'écrivain et de conseiller municipal d'Amiens où il s'est installé en 1872.

Poète, philosophe, créateur, visionnaire génial, Jules VERNE s'éteint en 1905 succombant à une crise de diabète. Il laisse plusieurs centaines de romans, de pièces, de nouvelles, de poèmes et d'études.

Alors, Jules VERNE, écrivain pour la jeunesse ? Spontanément, aujourd'hui, je réponds non. En son temps le romancier était lu par tous, aujourd'hui l'Université s'en empare et détruit enfin la légende de l'inventeur prophétique, pour reconnaître le philosophe qui a compris que la science pouvait modeler la civilisation, l'enrichir ou la détruire suivant le degré de folie des hommes. Quand il décrit ces machines infernales, elles sont déjà à moitié inventées et il en tire une simple fiction qui préfigure le sens d'évolution de notre civilisation. Il a su dire dans un style simple et puissant la matière permanente et profonde qui fait l'Homme et sa civilisation. Comme Jean de la FONTAINE, il présente sa pensée d'une manière originale, et c'est à tort que certains éditeurs ont classés les deux auteurs dans la collection "Jeunesse". Ces deux grands visionnaires de l'âme humaine sortent peu à peu de cette incompréhension Jules VERNE aujourd'hui, LA FONTAINE bientôt.

L'HABITAT PREHISTORIQUE DU REVEST ET DE LA VALLEE

par Jean-Baptiste JOUBERT

membre de l'Académie du Var

La commune du Revest et ses abords immédiats comptent un ensemble de grottes et sites qui recèlent des traces importantes d'un habitat humain préhistorique.

Les grottes du Mont Combe et de la Ripelle ont été fouillées principalement par Mr René GERARD pendant les années 1940-42 et ont livré un outillage lithique, c'est à dire des silex travaillés dans un but utilitaire (pointes de flèche, lames, grattoirs), de la céramique et des objets de parure (pendeloques, perles) des âges du Bronze, du Chalcolithique (cuivre), du Néolithique et deux pointes de technique solutréenne.

J'ai moi-même fouillé, après d'autres, en 1964, l'oppidum de Tourris et les grottes de la Vieille Valette, dont le "Trou de Gaspard", situé sur la commune de la Valette, mais en limite des deux communes: ils se sont révélés relativement pauvres: perles, pendeloques, pointes, haches, rares poteries, ossements humains (dont un crâne) et de capridés.

Par contre, sous un surplomb de la barre rocheuse de l'oppidum, massif de calcaire urgonien, des fonds de cabane ont été occupés à plusieurs époques. La cabane numéro 1 a été le siège d'un habitat à trois reprises avec trois niveaux :

- âges de Fer et périodes ligures et celto-ligures (silex, poteries indigènes),
- période des invasions barbares contemporaines des derniers siècles de l'Empire Romain (IV , Vème siècle),
- occupation importante à une période troublée de l'histoire de la Provence (VIII ième au X ième siècle), correspondant aux temps carolingiens (Charlemagne) et aux invasions sarrazines où les habitants se sont réfugiés sur les hauteurs. Citons en particulier des poteries grises, foncées, minces, à ornementation de petits dessins en creux à la molette, rectangles verticaux en bandes horizontales.

En face, dans les parois nord et ouest du Faron, les grottes de l'Uba, du Figuier, du Duc ... fouillées surtout par Mr LAYET sont sans doute, avec celles du Destel, les plus riches.

De l'autre côté de la commune, à l'ouest, mais en dehors, dans la propriété d'Estienne d'ORVES, la grotte de l'Homme Fer (Baume Fere), fouillée en 1947 par Mr VERALDO, puis en 1964 par mon équipe, a fourni des poteries néolithiques en pâte épaisse et mal cuite, des ossements humains et un foyer. Je la signale surtout parce qu'on y a trouvé une pointe de flèche qui pourrait être moustérienne, une dent de rhinocéros, une dent

et une griffe d'ours, l'Ursus Speleus dont l'espèce a disparu depuis 25000 ans, et qui a certainement parcouru les collines du Revest.

Mais les grottes les plus importantes de la commune sont celles du Lauron. La plus grande se trouve à l'ouest du Village, au bas de la falaise méridionale du Mont Caume, près de la source Charlois. L'archéologue DURAND y a trouvé la mort, écrasé par un rocher. Elle a été fouillée principalement par Mr VERALDO en 1947-48 et nous avons refait ensemble un sondage en 1961.

Dans 1,40 m d'épaisseur de terre, quatre niveaux ont été reconnus, allant du Néolithique moyen aux âges du Bronze, remontant peut-être même au Paléolithique supérieur.

On peut signaler en particulier :

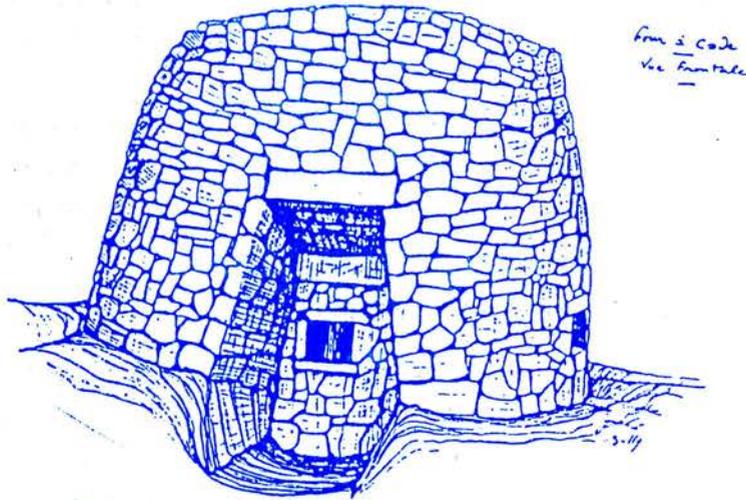
- l'industrie lithique en silex: grattoirs sur lame, burins, haches polies en roche verte (serpentine),
- objets de parure: perles en roche verte, pendeloques en os,
- céramiques: fragments de vases en pâte noire décorés de bandes horizontales de chevrons gravés après cuisson, bols à fonds ronds ou plats à décor digital (doigts),
- industrie osseuse: poinçons, rondelles ...,
- les restes de sept squelettes jeunes et de petite taille; il s'agit d'un ossuaire à deux rites funéraires: entassement des os dans une fosse et plus récemment incinération,
- enfin parmi les animaux, des bovidés, suidés, chiens, tortues, une dent d'ours, ... et précisons pour les chasseurs qu'en dehors du sanglier, il n'a pas été trouvé jusqu'à ce jour de traces ou de reliefs des autres gibiers chassés actuellement.

Comme nous l'avons vu, le passé connu de la commune remonte très loin dans la Préhistoire, peut-être au Paléolithique supérieur (15 à 20000 ans avant J.C.) et il s'est poursuivi sans interruption jusqu'à nos jours, en passant par le Néolithique (4000 à 2000 ans avant J.C.) et les âges de Bronze (2000 à 700 ans avant J.C.) au cours desquels se sont développés l'élevage, l'artisanat et l'agriculture.

Mais toutes ces fouilles remontent déjà à un certain nombre d'années et les travaux de recherche devraient être repris d'une manière plus poussée et systématique, avec les moyens d'investigation et d'études actuels ce qui permettrait de cerner ce prestigieux passé d'une façon encore plus précise (analyse des pollens, carbone 14 ...).

LES FOURS A CADE EN PROVENCE

par le Dr. Laurent PORTE



Le cade ou *juniperus oxycedrus*, genevrier oxycède, cèdre piquant, fait partie de la famille des conifères, genre genevrier, dont trois espèces sont répandues dans nos régions, soit, outre le cade, le genevrier (*juniperus vulgaris* ou communis) et le mourven ou genevrier de Phénicie qui a la particularité de ne pas piquer. Le caractère commun aux trois espèces est d'avoir des baies qui mettent deux ans à mûrir. Ces baies sont de petite taille, quatre millimètres de diamètre, de couleur bleu-noir chez le genièvre, deux fois plus grosses environ et de teinte marron chez le cade et le mourven.

La grande longévité du cade lui permet de dépasser dix mètres de hauteur. Le plus gros que nous avons rencontré mesure 1,60 m de circonférence, mais l'histoire a gardé le souvenir d'un cade à Salinelles (Gard) de 4,30 m de tour, détruit par la foudre vers 1920.

Seul l'oxycède donne de l'huile par combustion incomplète de son bois. Cette huile est un liquide limpide, brun foncé avec, par agitation, des reflets rouges, d'odeur forte rappelant le goudron fumant, aux propriétés médicinales exceptionnelles.

Utilisée de longue date par les Provençales à raison de quelques gouttes dans une bassine d'eau pour se rincer les cheveux, elle est actuellement à la base de shampoings de toutes les grandes marques.

En médecine humaine, elle fut un produit majeur en dermatologie jusqu'à la découverte en 1935 des sulfamidés puis des antibiotiques fongiques. Elle est encore employée dans certaines indications en préparations concentrées.

En soin vétérinaire, elle était souveraine contre la gale et les teignes animales, précieuse dans les affections des sabots, le "crapaud" des chevaux et le "piétin" du mouton. De nos jours, tous les bergers et les éleveurs l'utilisent largement. Elle est excellente pour raffermir les coussinets des pattes des chiens.

L'huile était fabriquée dans nos régions dans des fours en grosses pierres sèches, massifs, de 2,50 à 3 mètres de hauteur en état de marche, 2,70 à 4 m de large, 5 à 7 mètres de longueur. Ceux qu'on retrouve aujourd'hui ont toujours perdu de leur hauteur, mais nous en connaissons de nombreux qui dépassent encore 2 mètres. La face frontale présente en son milieu une vaste niche, couloir ordinairement long de 1,30 à 1,50 m qui mène à l'orifice de sortie de l'huile dénommé "la porte", dont le plancher est constitué par un large moellon de 33 cm de côté, incliné et légèrement débordant afin de conduire l'huile dans une cornue placée au-dessous.

Les faces latérales du four sont rectilignes et verticales. Au centre de la structure, une fosse grossièrement arrondie est délimitée par un autre mur en pierres sèches, qui s'incurve en voûte sur l'arrière pour ménager l'espace dévolu au foyer.

Entre les murs externe et interne un colmatage de terre assurait étanchéité et isolation thermique.

Dans la fosse, était édifié en briquettes réfractaires l'organe de distillation qui reposait sur le grand carreau basal, et qui avait une hauteur moyenne de 1,70 m et la forme d'une jarre renversée, d'où le nom de "fabi" qui pouvait contenir 150 à 250 kg de bois selon la taille.

Le bois de cade était récolté par section de l'arbre à la base et extraction de la souche au pic, puis débité en bûchettes de 15 à 20 cm.

Les fours étaient allumés à l'automne, après les vendanges, pour prévenir les incendies. Le fabi, après obturation de la porte par un grand carreau vertical, était rempli de bûchettes, puis fermé par une pierre plate.

Le foyer était bourré de tous les bois disponibles, ce qui nettoyait la forêt. La chauffe durait 24 heures et produisait de 15 à 25 litres d'huile selon la taille des fours et les qualités du bois. Le four marchait sans interruption pendant 4 à 6 semaines, l'huile était versée dans des tonneaux de 200 litres environ.

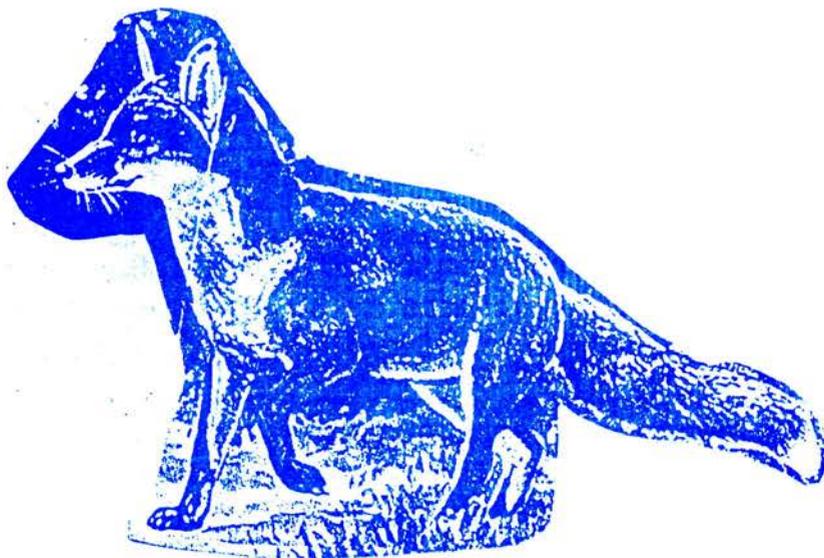
La durée d'utilisation d'un four était de 3 ans en moyenne.

Notre enquête, poursuivie pendant 7 ans, a permis de recenser 173 fours. Commencée dans les cantons du sud-ouest varois, nous l'avons élargie aux départements voisins, ce qui a ajouté aux 162 fours situés au sud de la chaîne de la Sainte-Baume, 1 à Nans-les-Pins et 10 dans les Bouches-du-Rhône. Il est remarquable que la totalité des fours soit située dans des communes limitrophes.

En ce qui concerne le Revest, Mr Pierre TROFIMOFF m'avait aimablement informé de mentions de plusieurs fours à cade relevées sur la commune dans ses recherches historiques. Malheureusement tous les nombreux contacts que j'ai pu avoir avec des personnes qualifiées à divers titres n'ont pu aboutir à la découverte de fours, sans toutefois être totalement négatives.

Outre plusieurs fours à chaux, j'ai pu ainsi connaître 2 bories intéressantes, l'une type abri de berger que m'ont indiqué les " Amis

LES RENARDS ET LA RAGE



On détruit les futurs malades pour enrayer la maladie

Entrée en France depuis seize ans, la rage des renards est désormais installée dans une vingtaine de départements. On y détruit systématiquement les renards (par gazage, piégeage, tir de nuit ou déterrage). On les détruit aussi dans vingt autres "départements menacés en aval du front". Cette épizootie n'a pas encore causé la moindre mort d'homme en France: les seuls décès constatés concernaient quelques personnes contaminées à l'étranger par des chiens errants (le dernier cas, à Toulon, en août 1982). Il est presque impossible d'attraper la rage sans contact direct avec un animal infecté: le virus rabique ne résiste pas à l'exposition à l'air, mais reste longtemps actif dans les cadavres. Un renard enragé peut être aussi dangereux mort que vivant. Lors de son agonie, il est parfois affectueux, voire attendrissant, mais il bave sans cesse. Des experts ont calculé que sa salive contient assez de virus pour contaminer soixante six millions de ses congénères (l'espèce vulpine est la plus vulnérable de toutes). Il est rare que des humains avertis entrent alors en contact avec lui, mais les enfants peuvent s'y laisser prendre, et les chiens et chats doivent être très surveillés (et vaccinés) dans les zones contaminées ou suspectes: les propriétaires d'animaux familiers peuvent, sans le savoir, héberger la menace à domicile. On conseille également aux paysans d'immuniser leur bétail. Causée par un virus long de 0,1 à 0,3 micron, qui remonte les fibres nerveuses jusqu'au cerveau, la rage est toujours mortelle lorsqu'elle atteint l'encéphale, après une incubation qui dure de quinze jours à trois mois (selon la distance à parcourir entre la zone inoculée et le crâne). Efficace à 100 pour 100, le traitement vaccinal

(cinq injections en quatre semaines) de toute personne ayant encouru une contamination (la morsure n'est même pas nécessaire) doit donc prendre le virus de vitesse. Cinquante-deux centres spécialisés pratiquent les injections selon les directives de l'Institut Pasteur à Paris. Il est trop tard pour intervenir lorsqu'apparaissent les premiers symptômes: le sujet souffre tout d'abord d'une grande anxiété, de chagrin et de démangeaisons. Puis la maladie peut s'exacerber selon trois variantes: agitation (avec douleur, terreur et sueurs), fureur (avec violences et insensibilité) ou paralysie (avec tremblements). Enfin entrée en coma mortel. La destruction des renards est également pratiquée en Allemagne et prévue en Grande-Bretagne, en cas de contamination. Elle est toujours contestée par les écologistes qui estiment qu'elle n'a jamais enrayé la maladie. Les ministères concernés soutiennent qu'il n'y a pas d'autre solution pour limiter les risques humains: vingt-cinq fois plus coûteuse que la destruction, la vaccination des renards ne se pratique qu'en Suisse, où les gardes-chasse ont beaucoup de mal à procéder aux injections et rappels sur les renardeaux ... qu'il faut d'abord capturer vivants.

Le centre de Nancy a aussi expérimenté la vaccination par voie buccale (en liaison avec les chercheurs allemands de Tübingen): on fait aisément absorber aux renards des capsules de virus atténué dissimulées dans des appâts. Hélas, si les renards sont alors bien protégés, les rongeurs, qui mordent aussi dans ces appâts, attrapent, eux, la rage pour de bon. Et les renards immunisés, devenus "porteurs sains" du virus, peuvent le transmettre à d'autres animaux, ce qui, loin d'écarter le danger, le disperse et le dissimule.

LES RENARDS AU REVEST

Les collines revestaises sont parfaites pour accueillir les terriers qui sont toujours de préférence sur les versants ensoleillés. Les renards sont sédentaires et se tiennent dans un rayon de 5 à 6 km du terrier. Cet animal n'a pas quant à son milieu d'exigences particulières. Il est bien établi dans la commune où il se nourrit de charognes, d'ordures, de chats, de rats et de souris.

Les expériences faites dans les élevages démontrent la grande fécondité des femelles qui peuvent porter une dizaine de foetus. La suite dépend des conditions de nutrition et si celles ci sont mauvaises les nouveau-nés meurent peu de jours après leur naissance; il peut y avoir 50 pour 100 de mort-nés.

Les chasseurs de la commune, en tuant entre cinq et dix renards par an, n'interviennent absolument pas dans un quelconque déséquilibre car par ailleurs, il n'y a pas réduction du potentiel de nourriture. Au printemps, les renardeaux qui grandiront viendront immédiatement remplacer les renards tués.

Au Revest, cet animal n'est pas porteur de rage, mais peut être porteur d'une maladie contagieuse pour le chien et parfois l'homme: la leishmaniose (parasites des globules blancs).